



CHAMPIONNAT DE FRANCE TENNIS SPORT ADAPTE

28 AU 30
JUN
2019

AUX TERRES NOIRES
LA ROCHE SUR YON
VENDÉE

renseignements : 02 51 44 27 55



Premier ministre

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ
DES PERSONNES
HANDICAPÉES

MINISTÈRE
DES SPORTS



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à La Roche-sur-Yon	p 7
Venir à La Roche-sur-Yon	p 8
Complexe tennistique « Des terres noires »	p 9
Comité d'Organisation Local	p 10
Programme Prévisionnel	p 11
Informations Générales	p 12
Précisions Techniques	p 14
Fiche Association	p 17
Fiche Engagement	p 18
Demande de dérogation	p 20
Autorisation médicale	p 21
Fiche Récapitulative	p 22
Plan d'accès	p 23
Hébergements	p 24

Mots d'accueil



Bienvenue en Vendée, terre de sport et de partage :

Le Comité Départemental Sport Adapté de Vendée est très fier d'organiser le Championnat de France Tennis Sport Adapté du 28 au 30 Juin 2019, à la Roche-sur-Yon, en partenariat avec l'association A Chacun Sa Balle.

Nous avons la chance de porter pour vous cette belle manifestation parrainée, exceptionnellement cette année, par Madame Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées et par Madame Roxana MARACINEANOU, Ministre des Sports.

Fort de de son enthousiasme, de la compétence de ses équipes et de la richesse de son tissu associatif, le Comité Départemental Sport Adapté de Vendée se fera fort d'organiser un Championnat de France inoubliable pour nos sportifs et pour leurs accompagnateurs.

Mutualiser l'expertise des uns et des autres sur le site exceptionnel des courts du club du Tennis Entente Yonnaise, nous permettra de faire de ce rendez-vous un moment phare de la saison du Sport Adapté 2019. L'ensemble des acteurs locaux, départementaux et régionaux seront autour de nos grands sportifs afin de faire, avec eux, une compétition à la hauteur de leurs ambitions dont les souvenirs resteront à la hauteur de leurs performances respectives.



Jean-Pierre PEAUD
Président du CDSA de Vendée
Président du COL



La Vendée va accueillir le Championnat de France Tennis Sport Adapté sur les courts du Tennis Entente Yonnaise. C'est un honneur pour le Département et le Comité Départemental de Tennis de Vendée est heureux de s'associer à cet événement.

Je remercie toutes les personnes qui se sont investies à la réussite de cette épreuve, je pense aux salariés, aux bénévoles du CDSA autour de son Président Jean-Pierre PEAUD, et également aux bénévoles du club du TEY.

Le Comité Départemental de la Vendée est soucieux de promouvoir le Tennis Sport Adapté. La commission Handicap a pour objectif d'avoir au moins deux clubs par secteur pour proposer des cycles d'initiation comme il en existe déjà. Cela fait partie de nos missions de permettre l'accèsion de toutes et tous à ce sport dans le cadre de nos actions éducatives, sociales et solidaires.

Je souhaite que ce Championnat de France Tennis Sport Adapté soit une grande réussite pour tous les acteurs et que chacun y prenne beaucoup de plaisir.
Bonne chance à toutes et tous.



Régis TETARD

Président du Comité Départemental de Tennis de Vendée



Cher(e)s Sportif(ve)s, Bénévoles et Dirigeant(e)s,

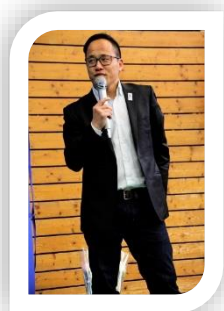
L'acceptation et l'inclusion de la différence doit rester une priorité et nous continuons de travailler ensemble pour que le sport puisse jouer tout son rôle social et sa fonction intégrative au sein de notre territoire.

La Ligue Sport Adapté des Pays de la Loire est heureuse de s'associer au Comité Départemental Sport Adapté de Vendée, soutenu par le Comité Départemental de Tennis de Vendée, dans le cadre de l'organisation du 10^{ème} Championnat de France Tennis Sport Adapté.

Leur nouvelle dynamique se concrétise notamment par l'organisation de ce Championnat de France Tennis Sport Adapté 2019. Leurs expériences et leurs mobilisations sont le gage d'une organisation rigoureuse aussi bien de la compétition sportive que des animations associées.

Nous sommes honorés d'être parmi vous pour que ce Championnat de France soit avant tout fournisseur d'émotions et de joies auprès de notre public, et nous nous réjouissons de pouvoir partager avec vous tous, ces 3 jours d'intenses compétitions au service du Sport Adapté Ligérien.

Au plaisir de vous accueillir dans les Pays de la Loire et en Vendée.
Sportivement Solidaire



Vincent LHOSTE

Président de la Ligue Sport Adapté des Pays de la Loire



La Ligue de Tennis des Pays de la Loire est très heureuse de soutenir et le Championnat de France Tennis Sport Adapté qui se déroulera à la Roche-sur-Yon du 28 au 30 Juin 2019.

Je remercie Jean-Pierre PEAUD, Président du Comité Départemental Sport Adapté de Vendée et Président du club « A Chacun sa Balle » pour son implication dans cette manifestation et son savoir-faire. Je ne doute pas que cette compétition, qui accueillera près de 200 joueurs, sera un moment de partage et de performances sportives.

Je souhaite la bienvenue à tous, sportifs, encadrants et bénévoles. Tout est réuni pour que ce Championnat de France soit une véritable fête sportive.

Bonne chance et bons matchs à toutes et tous.



Patrick GUERIN

Président de la Ligue de Tennis des Pays de la Loire

Bienvenue à La Roche-sur-Yon

Entre Nantes et La Rochelle, au cœur de la Vendée, à mi-chemin entre la mer et le Puy du Fou, découvrez La Roche-sur-Yon, une ville nouvelle construite en 1804 par Napoléon Bonaparte.

Principal centre urbain du département, centre économique aux fonctions multiples, mais aussi pôle universitaire fort de 6 000 étudiants, La Roche-sur-Yon est la commune la plus peuplée de Vendée.



Attachante et riche de découvertes, La Roche-sur-Yon mêle histoire et modernité, en parfaite harmonie.



Vibrez au rythme d'une programmation riche et variée dans laquelle se retrouveront toutes les générations !

La Folle journée, La Bicentenaire, les internationaux de Tennis fauteuil, le Festival Colors, le Festival R.Pop, le Festival International du Film, le Joséphine ou encore Noël en fête représentent quelques-uns des grands rendez-vous qui animent l'année.

La Roche-sur-Yon, c'est aussi une scène nationale, le Grand'R et une scène de musiques actuelles, le Fuzz'Yon.

Ville sportive, La Roche-sur-Yon accueille un meeting international d'athlétisme et de grands rendez-vous en fonction de l'actualité sportive.



Venir à La Roche-sur-Yon



Complexe sportif des Terres noires

Route de Mouilleron-le-Captif
85000 La Roche-sur-Yon

En voiture :

- **Depuis Nantes :**
 - ❖ Prendre l'autoroute A83 direction Bordeaux et sortir à La Roche-sur-Yon : sortie 4.
 - ❖ Puis suivre D763.
- **Depuis Paris :**
 - ❖ Prendre A10 direction Orléans, ensuite continuer sur l'autoroute A11 vers Orléans. Sortir direction tiercé : sortie 14. Prendre A87 direction La Roche-sur-Yon, jusqu'à la sortie 31 vers la Rochelle. Puis prendre D746.
- **Depuis Clermont Ferrand :**
 - ❖ Prendre l'autoroute A71, puis sortir direction A85 direction Nantes. Suivre A11 direction Nantes. Prendre la sortie 14 vers tiercé. Enfin aller vers la D746.
- **Depuis Bordeaux :**
 - ❖ Prendre N230 puis l'autoroute A10 direction Paris. Sortir direction A83/Angers et prendre A83. Prendre la sortie N°6 direction la Roche-Sur-Yon puis direction la D760.

En train :

- Depuis Paris :
 - Au départ de la Gare Montparnasse direction La Roche-sur-Yon.
- Consulter les horaires et trajets auprès de la SNCF.

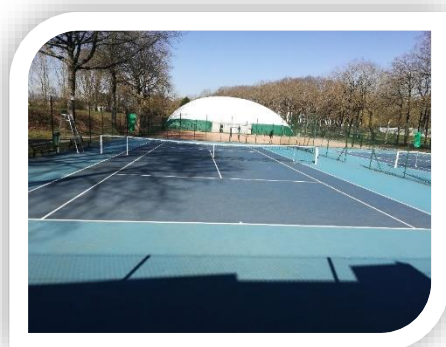
Complexe tennistique « Des Terres Noires »

Le complexe sportif des Terres Noires est situé dans un environnement agréable à la périphérie de la ville. Il s'étend sur plus de 8 hectares et regroupe une quinzaine d'activités différentes.

Dont le Tennis Entente Yonnaise, qui est un club créé en 1971. Il organise des tournois jeunes et adultes pour tous les niveaux.

La structure du club comprend :

- **8 courts couverts en béton poreux**
- **4 courts extérieurs en béton poreux**
- **4 courts extérieurs en résine**
- **4 courts extérieurs en terres battues l'été (2 sont couverts l'hiver)**



Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Jean-Pierre PEAUD

Président du Comité Départemental Sport Adapté de Vendée

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Alain BRODIN
Secrétaire général	Pauline MORICEAU
Commission Coordination	Pierre MARTIN, Christian LOIRAT
Commission Logistique	Club du Tennis Entente Yonnaise
Commission Sportive	Pierre MARTIN, Christian LOIRAT
Commission Arbitrage	Pierre MARTIN, Christian LOIRAT
Commission Médicale	Jean LEGE
Commission Restauration	Adrien SOULARD
Commission service/bar :	Club du Tennis Entente Yonnaise
Commission Hébergement	Richard ROCHETEAU
Commission Partenariats	Jean-Pierre PEAUD
Commission Communication	Julie MORVAN
Commission Animation / Bénévolats	Jean LEGE
Commission Développement Durable	Adrien SOULARD

Cadre Technique Nationale Tennis	Laurence JOUCLAS <i>laurence.jouclas@ffsa.asso.fr</i>
Délégué Technique Fédéral du championnat	Quentin SCHILLE <i>quentin.schille@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Tennis	Pierre MARTIN <i>pierre.martin102@orange.fr</i>



COL France Tennis 2019

Comité Départemental Sport Adapté de Vendée

Pauline MORICEAU

202 Boulevard Aristide Briand BP-167

85000 La Roche sur Yon

Tel : 02 51 44 27 55 ou 06 85 88 63 85

E-mail : sportadaptefrancetennis2019@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 28 Juin 2019

9H00 - 11H30

11H30 - 12H30

12H30 - 13H15

13H15 - 13H45

13H15 - 14H00

14H00 - 18H00

19H00

Accueil des délégations / équipes

Repas - TEY

Cérémonie d'ouverture - TEY

Réunion technique au club-house

Echauffement libre sur les courts du TEY

Compétitions AB, BC, CD, sur les courts du TEY

Dîner - Lycée Saint François d'Assise

Samedi 29 Juin 2019

8H00 à 9H00

9H00 à 18H00

12H00 à 13H30

19H30

Echauffement

Compétition en continue

Repas au TEY

Repas de gala, à la Longère de Beaupuy

(Mouilleron le Captif)

Dimanche 30 Juin 2019

8H00 à 8H30

8H30 à 11H30

11H45 à 12H45

12H45

Echauffement

Phases finales

Remise des récompenses

Cérémonie de clôture

Fin du championnat + distribution des panier-repas

Programme prévisionnel susceptible d'être modifié

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [Vendredi 24 Mai 2019.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 28 Juin 2019 de 9H00 à 11H30
Au club house – Complexe sportif « Des terres Noires »
Route de Mouilleron-le-Captif
85000 La Roche-sur-Yon

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Tennis en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Afin d'éviter les allergies alimentaires et de respecter les régimes alimentaires spécifiques, veuillez nous faire part, si nécessaire, des éléments à prendre en compte pour vos sportifs.

Les repas du vendredi et du samedi midi ainsi que la distribution des panier-repas auront lieu sur le site du championnat.

**Complexe Sportif « Des terres Noires »
Route de Mouilleron-le-Captif - 85000 La Roche-sur-Yon**

Le repas du Vendredi soir se déroulera au:

**Lycée Saint François d'Assise
40 Rue Victor Hugo - 85000 La Roche-sur-Yon**

La soirée de Gala du Samedi 29 au soir aura lieu à :

**Salle de la Longère de Beaupuy
Rue de Beaupuy - 85000 Mouilleron-le-Captif**

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Le CDSA de Vendée propose également un hébergement type internat, dans un lycée, près du site du championnat. Les réservations sont à faire directement auprès du CDSA de Vendée qui organise la gestion de cet hébergement pour le week-end. Le dîner du Vendredi soir se déroulera également dans le self de ce lycée pour les toutes les personnes qui s'inscrivent au championnat avec le forfait restauration compris. Toutes les informations concernant cet hébergement se trouvent à la **page 24 de ce dossier**.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Tennis FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Tennis relève du règlement Tennis FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Tennis FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018/2019 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 20 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Tennis FFSA en charge de la partie informatique – Bruno VESPRES - bruno.vespres@fft.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 24 Mai 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 24 Mai 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Tennis – Bruno VESPRES – et la Cadre Technique Nationale de la discipline – Laurence JOUCLAS - est programmée le :

Vendredi 28 Juin 2019 à 13h15
Club House du Tennis Entente Yonnaise
Terres Noires - 85000 La Roche Sur Yon

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **MARTIN Pierre – pierre.martin102@orange.fr**.

Compétition

Le nombre maximal de joueurs au Championnat de France sera limité à 150.

Les formats de jeu seront adaptés pour les qualifications et matchs de poules
Une version actualisée des règlements sportifs Tennis sont disponibles sur le site fédéral.

Le titre de « Champion de France » sera décerné en niveau 1, et selon les trois classes (AB, BC et CD) quel que soit le nombre de concurrents dans chaque catégorie.

Le titre de « Champion fédéral » sera décerné uniquement en niveau 2 pour la classe BC, quel que soit le nombre de concurrents dans chaque catégorie.

Equipements sportifs

La tenue des sportifs devra être adaptée pour la compétition. Pensez à prévoir des chaussures à semelles blanches pour ne pas laisser de traces sur les courts et une casquette pour les matchs en extérieur.

Pensez également à apporter : serviette, gourde, crème solaire, etc...

Catégories d'âges

ANNEE	Moins de 18 ans	18 – 35 ans	Plus 35 ans
Saison sportive 2018/2019	2001 et après	1984 / 2000	Avant 1983



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 24 Mai 2019**

Comité Départemental Sport Adapté de Vendée - Pauline MORICEAU

202 Boulevard Aristide Briand BP-167 - 85000 La Roche sur Yon

Tel : 02 51 44 27 55 ou 06 85 88 63 85 / E-mail : sportadaptefrancetennis2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	30€		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	85€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	10€		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	65€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL Tennis 2019**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT JEUNES

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 24 Mai 2019**

Comité Départemental Sport Adapté de Vendée - Pauline MORICEAU

202 Boulevard Aristide Briand BP-167 - 85000 La Roche sur Yon

Tel : 02 51 44 27 55 ou 06 85 88 63 85 / E-mail : sportadaptefrancetennis2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 24 Mai 2019**

Comité Départemental Sport Adapté de Vendée - Pauline MORICEAU

202 Boulevard Aristide Briand BP-167 - 85000 La Roche sur Yon

Tel : 02 51 44 27 55 ou 06 85 88 63 85 / E-mail : sportadaptefrancetennis2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Classe	Niveau 1	Niveau 2 (BC)	Date et lieu qualification
Sportif 1									
Sportif 2									
Sportif 3									
Sportif 4									
Sportif 5									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20. L'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

Signature du Président de la Ligue:

Visa de la Région

Signature du Président du Département :

Visa du CDSA

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au Championnat de France Tennis, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Tennis à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France tennis à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Comité Départemental Sport Adapté de Vendée - Pauline MORICEAU

202 Boulevard Aristide Briand BP-167 - 85000 La Roche sur Yon

Tel : 02 51 44 27 55 ou 06 85 88 63 85 / E-mail : sportadaptefrancetennis2019@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 24 Mai 2019 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation médicale

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

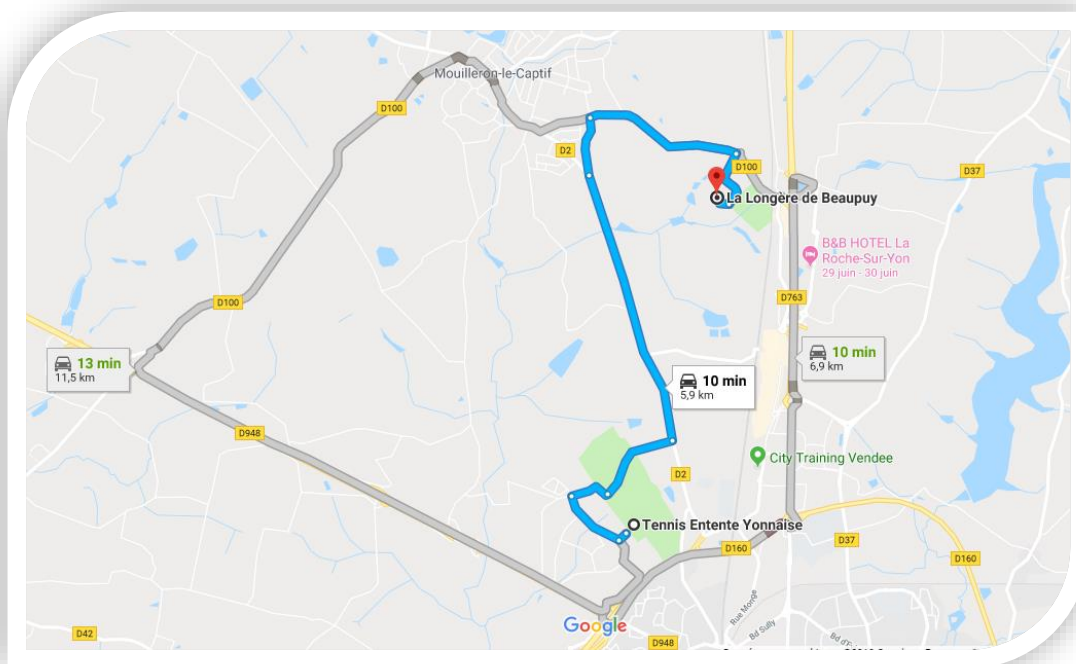
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Itinéraire site de compétition – soirée de gala

- Prendre direction D2 puis suivre cette départementale.
- Puis suivre la route D100.



Hébergements

Vous trouverez en pages 25 et 26 du dossier une liste d'hôtels, campings, gîtes ;
Les réservations sont directement à effectuer auprès des établissements.

La liste comprend peu d'hôtels car certains sont complets sur les dates du Vendredi 28 et du Samedi 29 Juin au vue de l'affluence générée par le Grand Parc du Puy du Fou.

A ce titre, le **CDSA de Vendée propose également un hébergement type internat, au lycée Saint François d'Assise**, à 2 kms du site du championnat et les **réservations de chambres sont à faire directement auprès du CDSA de Vendée** par téléphone ou par mail. Le CDSA 85 organise toute la gestion de cet hébergement pour les deux nuits du Vendredi 28 et du Samedi 29 Juin. Le CDSA 85 propose également, en second recours, un deuxième hébergement type internat, à la MFR de Venansault, à 9 kms du site du championnat.

Hébergements proposés par le CDSA 85 avec réservation auprès du CDSA 85 :

Pour réservation dans l'un des deux hébergements ci-dessous, veuillez contacter directement le CDSA par mail ou par téléphone aux coordonnées que vous trouverez dans le tableau.

Lycée Saint François d'Assise :

- Internat avec 28 chambres de 4 personnes et 16 chambres de 3 personnes (chambres composées d'un lit une place par personne, placards de rangement, bureaux et chaises). **Les draps ou duvets sont à prévoir par vos soins pour chaque couchage.** Les toilettes et les douches se trouvent sur le palier.
- 30 chambres individuelles avec lit une place, placard et lavabo. Les toilettes et les douches se trouvent sur le palier.

MFR de Venansault : Internat avec des chambres de 3 à 5 personnes.

Nom de l'hébergement	Tarifification	Contact	Distance du lieu de la compétition
Lycée Saint-François d'Assise La Roche-sur-Yon	Nuit chambre de 3 ou 4 : 18€/pers Nuit en chambre individuelle : 20€ Petit déjeuner : 5.50€	Comité Départemental du Sport Adapté de Vendée 02.51.44.27.55 sportadaptevendee@gmail.com 202 Boulevard Aristide Briand BP-167 85000 La Roche sur Yon	2 kms
Maison Familiale Rurale Les Hermitans Venansault	Nuit chambre de 3 ou 5 : 20€/pers Petit déjeuner exclu, à prévoir par vos soins avant d'arriver le site		9 kms

Liste d'hôtels, campings et gîtes avec réservation directement auprès de l'établissement concerné :

Nom de l'hébergement	Tarification	Contact	Distance du lieu de la compétition
Gîte La Berthelière	A partir de 43 € la nuitée	Dompierre-sur-Yon 85170 M. et Mme GIRARDEAU 06.75.89.08.57	8 kms
Gîte à la Roche-sur-Yon	A partir de 43 € la nuitée	M. et Mme BORDAGE 02.51.37.87.87	4 kms
Gîte Les Nouets	A partir de 38 € la nuitée	Les Clouzeaux 85430 M. et Mme GIGAUD 06.74.87.36.71	11 kms
Gîte La Petite Maison	A partir de 58 € la nuitée	La Génétouze Mme AUBRET https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	11kms
Beauséjour Vendée	A partir de 42 € la nuitée Pour 4 personnes	Mme BONNET & M. TURPIN 06.08.00.16.21	5 kms
Le Havre de Joséphine	A partir de 38 € la nuitée	Mme GAVREL https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	4 kms
Gîte L'Orée des champs	A partir de 79 € la nuitée	M. et Mme NICOLLEAU	4 kms
Gîte les Chênes Verts	A partir de 33 € la nuitée	St Florent des Bois M. et Mme HERPIN 06.98.70.13.12	20 kms
Gîte Le Petit Monde de Sophie	A partir de 70 € la nuitée Pour 10 personnes	Venansault 85190 Mme DELAIRE 06.95.48.60.54	9 kms
Gîte Derrière la Porte	A partir de 40 € la nuitée Pour 5 personnes	La Ferrière 85280 Mme MARTINEZ 06.98.27.45.27	13 kms
Gîte la Guérinière	A partir de 29 € la nuitée Pour 2 personnes	Venansault 85190 M. et Mme SELIN https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	9 kms
Gîte les Prés Martin	A partir de 30 € la nuitée Pour 5 personnes	Chaillé-sous-les-Ormeaux M. et Mme MORNET https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	24.5 kms
Gîte La Pommeraie	A partir de 86 € la nuitée Pour 7 personnes	Landeronde 85150 M. et Mme BARRETEAU 06.73.43.62.66	14 kms

Gîte le Fruitier	A partir de 23 € la nuitée Pour 2 personnes	Thorigny 85480 M. et Mme BOSSIS https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	24 kms
Gîte Le Logis du Bourg	A partir de 50 € la nuitée Pour 4 personnes	Le Tablier 85310 Mme DE HILLERIN https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	23 kms
Gîte Le Repos	A partir de 30 € la nuitée Pour 5 personnes	Chaillé-sous-les-Ormeaux M. et Mme MANDIN https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	24 kms
Chambres d'hôtes L'Aubinoise	A partir de 55 € la nuitée Pour 6 personnes	Saint Aubin La Plaine M. et Mme MARSAULT https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	42 kms
Chambres d'hôtes L'Escapade	A partir de 40 € la nuitée Pour 4 personnes	Aizenay 85190 M. UZUREAU https://www.gites-de-france-vendee.com/fr/	17 kms
Camping l'Ambois ***	A partir de 27 € la nuitée	Mouilleron le Captif 85000 M. et Mme POUSSE 06.82.55.89.17	3.7 kms
Camping La Bretonnière ****	A partir de 29 € la nuitée	Saint-Julien-des-Landes 85150 Mme BUTON 06.14.18.26.42	27 kms
Camping Le Petit Beauregard **	A partir de 17 € la nuitée	Le Fenouiller 85800 Sarl le petit beauregard 06.20.29.50.34	41 kms
Auberge du Parc ** Coex	A partir de 69 € la nuitée Petit déjeuner 9 €	La Roche-sur-Yon 3 place de la République / Rue Jean Yole 85220 Coex 02.51.60.14.64	29 kms
Hôtel Saint James The Original	A partir de 110 € la nuitée Petit déjeuner 13 €	Montaigu 85600	39 kms



Partenaires institutionnels



Partenaires principaux FFSA



Partenaires locaux

